

Partie 1 (10 pts)

Question 1 (5 pts)

Un entrepreneur décide de construire une nouvelle unité de fabrication , dont il est incapable d'assurer la totalité du financement qui s'élève à 150 000 DT .

Cet entrepreneur s'oriente vers une banque qui lui un crédit qui couvre 65% de la valeur de l'investissement .

- a) *Déterminez la valeur de l'autofinancement et celle du crédit accordé par la banque .*
- b) *A votre avis est-ce qui-il y a une autre solution plus avantageuse que le recours au crédit bancaire ? Dites laquelle et justifiez votre réponse .
(tout calcul doit figurer sur votre copie)*

Question 2 (5 pts)

Comparez , sous forme de tableau , l'action et l'obligation .

Partie 2 (10 pts)

Sur la base de vos connaissances et le document suivant , mettez en évidence le rôle joué par les banques et les sociétés de « leasing » dans le financement des investissements .

L'innovation du crédit-bail , par rapport au financement par endettement est que l'entreprise n'a pas la propriété du bien investi , bien qu'elle en ait l'usage . Il ne s'agit cependant pas d'une simple location du matériel . L'entreprise spécifie , tout d'abord , les caractéristiques du bien qui fera l'objet du contrat , en fonction des besoins de son programme de développement . [...]

L'organisme de crédit-bail ou bailleur , intervient ensuite en acquérant les équipements demandés par l'entreprise et en réglant le fournisseur . Ces équipements sont ,ensuite ,mis à la disposition de l'entreprise après signature d'un contrat qui prévoit le versement régulier , par exemple chaque trimestre , de loyer .

P Baranger , J Orsoni : Les fonctions de l'entreprise .